Recueil du Symposium 2001 de Statistique Canada
La qualité des données d'un organisme statistique : une perspective méthodologique

L'ENQUÊTE SUR LA COUVERTURE DU RECENSEMENT – L'ÉLÉMENT CLÉ DU RECENSEMENT À UN SEUL NOMBRE

Richard Pereira[1]

RÉSUMÉ

La qualité d'un recensement se mesure essentiellement au taux de réponse obtenu. Lors de récents recensements nationaux, ce taux a été supérieur à 95 %. Il en va de même du Recensement de la Grande-Bretagne de 1991 (98 %). Toutefois, ce recensement s'est caractérisé notamment par un taux de réponse différentiel et par la difficulté de bien mesurer ce dernier. On a donc mis sur pied le programme du Recensement à un seul nombre afin de trouver une façon plus efficace de mesurer et de tenir compte du sous-dénombrement du Recensement de la Grande-Bretagne de 2001. L'élément clé de ce processus est l'Enquête sur la couverture du Recensement, une enquête postcensitaire nettement élargie et remaniée.
La présente communication décrit la planification et la conception de l'enquête en mettant l'accent sur la mise en application de la méthodologie d'enquête sur le terrain. Elle présente également un bon aperçu du succès de l'enquête.

MOTS-CLÉS : Recensement; dénombrement; couverture; enquête

1. INTRODUCTION : LE RECENSEMENT À UN SEUL NOMBRE

On estime que le Recensement de la Grande-Bretagne de 1991 a couvert 97,8 % de la population. Si le taux de sous-dénombrement (2,2 %) était comparable à celui d'autres pays, il n'était pourtant pas uniforme dans toutes les régions ni dans tous les groupes d'âge-sexe. Par exemple, on estime que dans certains quartiers urbains, plus de 20 % des jeunes hommes n'ont pas été recensés (OPCS, 1994).

Il a fallu beaucoup de temps pour établir ces estimations, principalement parce qu'il est apparu que l'enquête postcensitaire n'avait pas réussi à trouver bon nombre de personnes non recensées. Durant cette période, on a annoncé différents chiffres de population, dont le chiffre officiel du Recensement, un chiffre corrigé en fonction du sous-dénombrement d'après les constatations de l'enquête postcensitaire (appelée enquête de validation du Recensement) et un chiffre corrigé en fonction du sous-dénombrement d'après une analyse démographique.

Les estimations annuelles de la population de la Grande-Bretagne sont fondées sur le Recensement, mais tiennent compte d'un certain sous-dénombrement. En 1991, on a décidé qu'elles seraient fondées sur l'estimation résultant de l'analyse démographique (ce qui signifie qu'elles étaient toujours fondées sur le Recensement de 1981). Au niveau de compétence locale (population d'environ 120 000 personnes), les estimations de la population étaient fondées sur les chiffres du Recensement de 1991, majorés en fonction du sous-dénombrement selon un modèle mathématique, les estimations locales étant tributaires de l'estimation nationale. Les chiffres du Recensement n'ont pas été corrigés et les principales totalisations des résultats du Recensement sont restées incohérentes avec les estimations de la population.

Le niveau différentiel du sous-dénombrement a soulevé certaines questions quant à la validité des résultats du Recensement. Pour la plupart des applications, on pouvait établir des comparaisons relativement sûres entre les régions et les sous-groupes de population, mais il était difficile de le faire de façon catégorique.

Grâce au programme du Recensement à un seul nombre, les bureaux du Recensement du Royaume-Uni ont mis au point des méthodes qui, après le Recensement de 2001, élimineront ces problèmes en intégrant les

[1] Richard Pereira, ONS, Segensworth Road, Titchfield, Hampshire, UK, PO15 5RR

chiffres du Recensement aux estimations du sous-dénombrement. On disposera ainsi d'une base de données du Recensement entièrement corrigées au niveau des dossiers individuels (y compris les personnes et les ménages imputés en fonction des estimations du sous-dénombrement), qui servira de nouvelle base pour les estimations semestrielles de la population au niveau du district de compétence locale et pour tous les résultats du Recensement, de sorte que l'ensemble des statistiques correspondra à « un seul nombre », soit l'estimation nationale de la population au jour du Recensement.

2. RECHERCHE SUR LES MÉTHODES DE MESURE DU SOUS-DÉNOMBREMENT

Pour les fins du Recensement de 2001, on a mené une recherche approfondie sur les méthodes de mesure du sous-dénombrement en fonction d'une analyse démographique, de dossiers administratifs et d'enquêtes postcensitaires. Il est rapidement ressorti (ONS, 1995) qu'une enquête postcensitaire serait la méthode la plus efficace, mais qu'il fallait remanier l'enquête et lui donner plus d'envergure que celle menée en 1991.

L'enquête postcensitaire du Recensement de 2001 a été baptisée Enquête sur la couverture du Recensement. Elle a été menée en Angleterre et au pays de Galles, en Écosse et en Irlande du Nord, avec de légères différences entre ces trois volets. Par souci de concision, nous décrirons simplement la méthode employée et les résultats obtenus en Angleterre et au pays de Galles.

3. CONCEPTION DE L'ENQUÊTE SUR LA COUVERTURE DU RECENSEMENT

Au moment de concevoir l'Enquête sur la couverture du Recensement en préparation du Recensement à un seul nombre, il a fallu tenir compte des aspects essentiels suivants :

- l'enquête devait être complètement indépendante du Recensement proprement dit – condition essentielle au bon fonctionnement de la méthodologie du Recensement à un seul nombre (processus d'estimation de système dual);
- elle devait comprendre une couverture géographique complète du sous-dénombrement;
- elle devait permettre de corriger les chiffres de population en fonction du sous-dénombrement aux niveaux national, local et régional;
- elle devait comprendre un échantillon, représentatif à l'échelle nationale, de codes postaux prélevés dans tous les districts de compétence locale pour permettre d'établir des estimations de la population de tous les districts;
- le fardeau imposé au public devait être allégé au maximum;
- le déroulement de l'enquête devait respecter le budget du Recensement.

3.1 Plan d'enquête et échantillonnage

L'un des objectifs du Recensement à un seul nombre consiste à estimer la population de tous les districts de compétence locale par groupe d'âge et de sexe. Or, ces districts sont si nombreux qu'en appliquant à chacun le plan de l'Enquête sur la couverture du Recensement, on obtiendrait un échantillon de taille démesurée. On a donc regroupé les districts de compétence locale pour former des groupes-échantillons, dont chacun comptait une population d'environ 500 000 personnes. Les groupes ont été le plan d'enquête a été appliqué séparément à chacun construits de façon à pouvoir estimer indirectement le sous-dénombrement des districts de compétence locale.

L'Enquête sur la couverture du Recensement est fondée sur les codes postaux mais comme, en général, on ne dispose pas de renseignements plus précis que le nombre d'adresses à l'intérieur d'un code postal, on a plutôt utilisé les renseignements tirés du Recensement de 1991 pour choisir les districts de recensement de 1991 selon une sélection du premier degré.

Le sous-dénombrement étant distribué de façon disproportionnée selon les régions, on a stratifié les districts de recensement selon un indice de difficulté de comptage. Cet indice, qui s'échelonne de 1 à 3, est

construit à partir de variables de recensement qu'on sait liées au sous-dénombrement (logements de plusieurs familles, logements privés loués, jeunes migrants, d'après les données du Recensement de 1991).

À l'intérieur de chaque catégorie de difficulté de comptage, on a regroupé les districts de recensement de 1991 en fonction de leur répartition par âge et par sexe pour former des groupes relativement homogènes parmi lesquels on a prélevé l'échantillon. Dans chaque district de recensement, on a choisi au hasard cinq codes postaux pour participer à l'enquête, avec pour objectif de dénombrer entièrement chacun d'eux. Ce plan de sondage a fait l'objet de simulations qui en ont démontré la validité.

Sur le plan pratique, on a regroupé les codes postaux pour circonscrire les affectations des intervieweurs. On a prévu que l'affectation de chaque paire d'intervieweurs comprendrait entre 100 et 200 ménages. On a exclu les grands établissements communautaires comme les hôpitaux, surtout pour ne pas alourdir le fardeau des répondants si peu de temps après le Recensement.

3.2 Taille de l'échantillon

On a déterminé la taille globale de l'échantillon de façon à concilier les exigences du coût de l'opération et de l'exactitude requise pour les estimations du Recensement à un seul nombre. On a procédé à de nombreuses simulations (ONS, 1998) pour déterminer la taille optimale. Selon les dernières constatations, un échantillon d'environ 20 000 codes postaux (300 000 ménages) présenterait un niveau d'exactitude acceptable, compte tenu d'un taux d'erreur d'environ 1 % pour la population des groupes-échantillons, soit environ 0,1 % pour la population nationale.

3.3 Choix du moment

On a prévu que l'enquête aurait lieu immédiatement après la fin du travail sur le terrain lié au Recensement, soit environ trois semaines et demie après le jour du Recensement. On a délibérément choisi ce moment pour s'assurer que le nombre de personnes qui déménageraient entre les dates du Recensement et de l'enquête serait aussi faible que possible – on estime que chaque mois, un peu moins de 1 % des ménages déménagent – et que toute activité liée au Recensement serait terminée. En outre, le Recensement serait encore présent à la mémoire des répondants, qui risquaient moins d'oublier qui, au juste, faisait partie du ménage le jour du Recensement.

Pour la même raison, on a prévu que la période d'enquête sur le terrain serait très brève : environ trois semaines, dont quatre week-ends, le week-end étant le moment jugé le plus propice pour trouver les chefs de ménage au foyer et les interviewer.

4. MISE À L'ESSAI

Les premiers essais de l'enquête ont eu lieu en 1997 : on a mené une enquête-pilote à Brent, un quartier de Londres. Cet exercice consistait à interviewer un petit nombre de ménages (seulement 450) mais il a démontré, de façon générale, la faisabilité de l'enquête. Il a surtout révélé l'importance de la rapidité d'exécution de l'enquête et l'efficacité du travail par paires des intervieweurs.

Un essai à plus grande échelle s'est déroulé en 1998 à Southampton. Cet essai, qui portait sur un plus grand nombre de ménages (environ 2 000), a confirmé les constatations de l'enquête-pilote de 1997 et permis de modifier le formulaire d'interview pour en faciliter l'utilisation.

En 1999, dans le cadre de la répétition en vue du Recensement, on a mené l'enquête dans cinq régions représentatives à l'échelle du pays. Lors de cet exercice, on a interviewé 18 000 ménages selon le plan d'enquête proposé pour en évaluer la faisabilité. L'opération s'est avérée un succès : les taux de réponse variaient entre 80 % et 95 %. Cet essai a prouvé que le plan d'enquête et les méthodes de base envisagés étaient réalisables et qu'ils convenaient à ce type d'enquête. Parallèlement, il a permis de recueillir de précieux renseignements qui ont servi à perfectionner les méthodes d'enquête sur le terrain en vue du Recensement de 2001.

On a constaté notamment qu'on pouvait :

- utiliser les données sur les taux de réponse pour définir une stratégie de visite efficace;
- utiliser les comptes rendus du personnel sur le terrain pour s'assurer que la structure de dotation convenait à l'enquête et que la formation était ciblée correctement;
- utiliser les données d'enquête obtenues pour s'assurer que le questionnaire convenait à l'enquête.

On a mené d'autres essais locaux à petite échelle pour s'assurer que les améliorations apportées à la méthodologie d'enquête sur le terrain comme suite aux constatations de la répétition étaient réalisables.

5. MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

La méthodologie d'enquête sur le terrain a été conçue pour permettre d'obtenir un taux de réponse élevé à l'enquête (nombre de ménages interviewés et de personnes trouvées dans ces ménages) et de trouver les personnes non recensées. La tâche était difficile à cause :

- du fait qu'il s'agissait d'une enquête à participation volontaire;
- de l'indépendance recherchée par rapport au Recensement;
- de la brièveté de la période d'enquête sur le terrain.

La présente section décrit certaines méthodes d'enquête sur le terrain qui ont été mises au point pour surmonter ces difficultés.

5.1 Dénombrement des personnes non recensées

L'Enquête sur la couverture du Recensement comportait un certain nombre de caractéristiques visant à assurer la collecte de renseignements sur les personnes qui n'avaient pas été recensées.

Comme l'enquête était menée sous forme d'interview, le dialogue entre l'intervieweur et l'interviewé donnait une plus grande chance que l'un ou l'autre se rende compte de l'omission d'une personne que dans le cas d'un questionnaire auto administré.

Le formulaire de l'enquête comprenait un certain nombre de questions d'approfondissement qui, lors de la répétition, s'étaient avérées efficaces pour réduire le risque d'omission accidentelle d'une personne. On a explicitement demandé au chef de ménage si quelqu'un était au travail à l'extérieur, dans les forces armées, à l'hôpital, en vacances ou à l'université le jour du Recensement, car on savait par expérience qu'il s'agissait des personnes les plus susceptibles de ne pas avoir été recensées.

Il importait que les intervieweurs possèdent une solide expérience des enquêtes pour bien saisir l'importance de recueillir des renseignements sur toutes les personnes à recenser et pour utiliser les méthodes prévues à cette fin. On a donc recruté des personnes qui possédaient une expérience avérée des enquêtes. De plus, on a employé une centaine d'intervieweurs de l'ONS pour agir à titre de conseillers dans les régions où le dénombrement est jugé plus difficile. Ces intervieweurs rompus aux méthodes des enquêtes sociales ont mis à profit leur formation et leur expérience, qui se sont révélées précieuses dans la recherche des personnes non recensées.

5.2 Travail en équipe et par paires

Au cours de la répétition, le travail en équipe et par paires s'est avéré un élément essentiel au succès de l'enquête. Animés d'un réel esprit d'équipe, tous les membres ont mis la main à la pâte et créé une véritable synergie pour accomplir le travail d'enquête.

On a délibérément prôné le travail d'équipe en vue du Recensement de 2001. Les séances de formation étaient axées sur cet aspect : dès le départ, on a établi des ateliers dont les participants travaillaient en équipe, comme ils le feraient sur le terrain. Les cours de formation étaient donnés en internat, ce qui a

permis aux chefs d'équipe et aux chefs d'enquête sur le terrain de communiquer tant sur le plan social que sur celui du travail.

Durant toute la période d'enquête, on a tenu des réunions d'équipe au cours desquelles les intervieweurs qui relevaient d'un même chef d'équipe ont pu discuter franchement du déroulement de l'enquête et résoudre de façon constructive les problèmes qui se présentaient.

Au sein des équipes de vingt personnes, les intervieweurs étaient appariés pour effectuer le travail d'enquête; l'affectation de chaque paire comprenait entre 100 et 200 ménages. Grâce à cet appariement, chaque intervieweur a bénéficié d'un soutien moral tout au long de l'enquête.

Les grands avantages du travail en équipe sont les suivants :

- il permet de mieux composer avec les démissions et les pertes de personnel sur le terrain;
- il suscite et maintient un réel dynamisme, porté par l'enthousiasme de l'équipe tout au long de la période d'enquête sur le terrain;
- il offre un avantage sur le plan de la santé et de la sécurité, car les membres de l'équipe peuvent se soutenir mutuellement en cas de difficultés;
- il favorise une franche communication lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes.

5.3 Collecte de données

L'Enquête sur la couverture du Recensement a été menée par des intervieweurs afin de maximiser le dialogue avec le public. On jugeait cet aspect important pour deux raisons :

- pour bien expliquer aux répondants la nature exacte de l'enquête, son importance et celle de l'apport de tous les participants, ce qui augmenterait le taux de réponse volontaire;
- pour s'assurer que les répondants comprenaient bien toutes les questions, lesquelles seraient donc uniformisées dans toutes les interviews.

On a délibérément limité la longueur du questionnaire. Celui-ci comprenait un sous-ensemble de questions du Recensement, portant uniquement sur les caractéristiques démographiques de base de tous les membres du ménage et des relations entre eux, ainsi que sur le logement. Grâce à la brièveté et à la simplicité du questionnaire, on a pu mener les interviews à la porte, sans entrer dans le logement et dans un délai de cinq à dix minutes par maison, selon le nombre de résidents. La brièveté de l'interview a allégé le fardeau du public tout en permettant d'obtenir un bon taux de réponse.

Dès le départ, on a jugé préférable que les intervieweurs recueillent les données sur papier plutôt que par ordinateur. Comme la durée de l'interview était brève – de cinq à dix minutes seulement – l'utilisation d'un ordinateur portatif et le temps de préparation connexe seraient superflus et obligeraient l'intervieweur à entrer chez le répondant, ce qui pourrait donner l'impression d'une intrusion. Les aspects logistiques et financiers de la fourniture d'un matériel informatique à 4 000 intervieweurs pour un travail de courte durée ont ajouté du poids à cette décision.

5.4 Cartes géographiques et listes de logements

Pour assurer l'indépendance de l'enquête par rapport au Recensement, les intervieweurs n'ont pas utilisé de listes d'adresses. On a plutôt pris les deux premiers jours de la période d'enquête sur le terrain pour dresser la liste de tous les logements portant les codes postaux échantillonnés. On a remis aux intervieweurs des cartes géographiques montrant l'étendue approximative des zones postales et on leur a demandé de visiter les ménages habitant à la périphérie des lignes de démarcation indiquées pour se faire confirmer leur code postal. Au Royaume-Uni, les codes postaux servent uniquement de point de livraison et ne correspondent pas nécessairement à des limites géographiques bien définies.

Cette recherche de logements sur le terrain a permis aux intervieweurs de dénombrer tous les ménages habitant à l'intérieur des zones postales retenues et de les inscrire sur la liste des logements à visiter. Grâce

à cette démarche préliminaire, on a donc trouvé bon nombre de logements qui, autrement, n'auraient pas été recensés.

5.5 Stratégie de visite

Le temps dont disposaient les intervieweurs au cours de la période de trois semaines de l'enquête sur le terrain était naturellement limité. Pour rentabiliser leur emploi du temps, il fallait donc adopter une stratégie de visite bien définie qui répondrait aux critères suivants :

- assurer l'efficacité de l'emploi du temps des intervieweurs, mesurée d'après le nombre d'interviews effectuées au cours de la période d'enquête;
- permettre des efforts importants pour obtenir des interviews auprès de cas difficiles et n'introduire aucun biais dans la nature de la réponse;
- permettre une évaluation ponctuelle et uniforme du progrès réalisé dans l'obtention des réponses;
- être insensible à la variation de la taille de l'affectation et des taux de réponse;
- ne pas obliger le bureau central à fournir au personnel sur le terrain des renseignements détaillés sur la taille ou les caractéristiques de l'affectation;
- être facile à expliquer au personnel sur le terrain.

D'après les données sur la réponse obtenues lors de la répétition de 1999, on a construit un modèle de la réponse prévue pour chaque jour de l'enquête, selon différentes stratégies de visite. Il s'agissait essentiellement de trouver une journée et une heure convenables pour retourner visiter un ménage si l'intervieweur n'avait trouvé personne à interviewer lors de sa première visite. Si, par exemple, l'intervieweur n'a trouvé personne à la maison un mardi matin à 10 h, il semble donc inutile de se présenter de nouveau le lendemain matin (mercredi) à 10 h, puisqu'il est fort probable que le chef de ménage serait encore absent. Après une visite infructueuse, il convient de varier la journée et l'heure d'une deuxième visite.

Pour élaborer une stratégie de visite efficace, on a déterminé que la période d'enquête sur le terrain comportait trois moments importants pour l'interview : le jour en semaine, le soir en semaine et le week-end. Comme ils correspondaient aux horaires habituels de travail et de loisirs, c'est en fonction de ces moments qu'il convenait de varier le jour et l'heure d'une nouvelle visite en cas de non-réponse.

Les données sur la réponse obtenue lors de la répétition ont aussi montré qu'il y avait un nombre important de ménages (surtout dans les villes) où personne n'était disponible pour une interview avant au moins 21 h. Contrairement à beaucoup d'autres enquêtes, il fallait donc, au besoin, mener les interviews à ces heures « indues ». Cette contrainte a eu une incidence sur l'aspect santé et sécurité de l'enquête (voir plus haut le paragraphe sur le travail en équipe et par paires), sans toutefois empêcher de planifier en conséquence.

On a donc demandé aux intervieweurs de visiter chaque ménage non rejoint le jour en semaine, le soir en semaine et le week-end avant le 7 juin – deux semaines après le début de l'enquête – ainsi que le jour et le soir de chaque jour de la semaine (dont le dimanche) et au moins une fois avant 9 h et après 21 h un jour de semaine avant la fin de la période d'enquête.

Loin d'être contraignante, cette stratégie se voulait un outil supplémentaire à la disposition des intervieweurs car, en raison du regroupement des codes postaux de l'échantillon de l'enquête ainsi que de la répartition des affectations, il fallait faire preuve de souplesse à l'intérieur de ce cadre de travail. Toutefois, on a demandé aux intervieweurs de retourner visiter un logement le plus souvent possible au cours de la période d'enquête sur le terrain, parfois plus de dix fois, pour rencontrer les personnes à recenser.

On a également tenu compte des connaissances locales des intervieweurs, qui, idéalement, étaient recrutés dans une région proche de celle qui correspondait à leur affectation. Si, par exemple, un intervieweur savait qu'un marché avait lieu chaque semaine dans les environs, il pouvait alors prévoir que les visites effectuées ce jour-là seraient probablement moins fructueuses que d'autres jours de la semaine.

5.6 Persuasion

On s'attendait à un peu de résistance de la part du public. Parmi les raisons habituellement invoquées pour ne pas participer à l'enquête, les répondants :

- trouvent les questions indiscrètes;
- trouvent que l'enquête fait double emploi avec le Recensement;
- répugnent à participer pour des raisons politiques;
- répugnent à participer pour des raisons de confidentialité.

Pour vaincre cette résistance, la formation des intervieweurs a couvert en profondeur les raisons de la tenue de l'enquête. Elle a fourni aux intervieweurs les connaissances nécessaires pour expliquer les avantages de la participation à l'enquête et pour assurer catégoriquement les répondants de la confidentialité des données recueillies en vertu de la *Census Act* (Loi sur le Recensement). Les intervieweurs ont aussi remis aux répondants préoccupés le numéro d'une ligne téléphonique directe leur permettant de demander d'autres renseignements auprès du bureau central.

Malgré les renseignements fournis par les intervieweurs, certains ménages refusaient encore de participer. Toutefois, bon nombre de ces refus n'étaient pas catégoriques. Il était possible d'en surmonter certains en procédant comme suit :

- proposer au chef de ménage de revenir à un moment plus opportun en prenant rendez-vous;
- ne pas insister, avant que le refus ne devienne catégorique, avec l'intention de revenir plus tard;
- demander à un autre intervieweur d'effectuer une deuxième visite pour éviter l'effet d'une « première impression »;
- faire appel à un intervieweur de l'ONS, aguerri et persuasif, spécialisé dans les enquêtes sociales et apte à surmonter le refus.

Même après avoir eu recours à ces méthodes, on s'est heurté à des refus « inflexibles » qui excluaient toute possibilité d'interview. On a soigneusement consigné le nombre de ces refus et, dans la dernière section, les résultats globaux comprennent un sommaire du taux de refus.

5.7 Stratégie en cas de non-réponse

Malgré le recours à la stratégie de visite recommandée, il restait, à la fin de la période d'enquête, un petit nombre de ménages échantillonnés qu'on n'avait toujours pas rejoints.

On a établi un formulaire d'enquête à remplir soi-même afin d'obtenir des renseignements auprès de ces ménages. Ce formulaire comprenait toutes les questions posées sur le formulaire utilisé par les intervieweurs, présentées simplement et accompagnées de directives permettant au chef de ménage d'y répondre en l'absence d'un intervieweur et de le retourner par la poste dans l'enveloppe affranchie.

Le dernier jour de la période d'enquête sur le terrain, on a demandé aux intervieweurs de retourner visiter les ménages compris dans leur affectation qu'ils n'avaient pas encore rejoints, pour obtenir les renseignements administratifs demandés au recto du formulaire (adresse, code postal, numéros d'identification du formulaire et de l'intervieweur) et pour laisser le formulaire à l'intention du chef de ménage pour qu'il le remplisse. On n'a pas informé les intervieweurs de la nature exacte de la stratégie à suivre en cas de non-réponse et on ne leur a fourni qu'au dernier moment les formulaires à retourner par la poste pour qu'ils ne puissent les remettre à l'avance.

Il s'agissait nettement d'une stratégie « de la dernière chance » (car les répondants ne bénéficieraient pas de la présence d'un intervieweur) mais on prévoyait qu'à cette étape de l'enquête, le nombre de répondants qui utiliseraient cette méthode serait minime.

6. MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS PRATIQUES

La présente section décrit certains aspects pratiques qui ont été mis en œuvre dans le cadre du plan global de l'Enquête sur la couverture du Recensement.

6.1 Structure des effectifs

Afin d'interviewer tous les ménages, sans exception, il fallait établir une solide structure hiérarchique pour assurer l'organisation et l'efficacité du déroulement de l'enquête. On a adopté la structure suivante :

34 chefs d'enquête sur le terrain (environ 6 par directeur régional)
|
273 chefs d'équipe (environ 8 par chef d'enquête sur le terrain)
|
3 900 intervieweurs (environ 20 par chef d'équipe)

Les chefs d'enquête sur le terrain ont été recrutés avant tout comme chargés d'enquête et devaient gérer l'Enquête sur la couverture du Recensement à l'intérieur d'une région relativement vaste du pays. On peut dire que chacun était chargé, dans une grande mesure, de mener l'enquête dans sa propre région. Il devait donc recruter des chefs d'équipe, participer à la formation, veiller à l'exécution ponctuelle de tous les aspects de l'enquête et communiquer avec le bureau central. Chaque chef d'enquête sur le terrain dirigeait une équipe d'environ huit chefs d'équipe.

Les chefs d'équipe qui relevaient d'un chef d'enquête sur le terrain étaient chargés de gérer une équipe d'intervieweurs, plutôt qu'une région géographique définie, mais devaient quand même posséder une certaine expérience de la gestion d'enquête en plus de l'expérience de la gestion d'équipe. Les tâches essentielles des chefs d'équipe consistaient notamment à recruter (sur une base individuelle) et à former une équipe d'au plus vingt intervieweurs, à tenir régulièrement des réunions d'équipe pour évaluer le rendement et obtenir un retour d'information du personnel sur le terrain et à rendre compte régulièrement du nombre d'interviews effectuées. Fait important, ils avaient aussi un rôle essentiel à jouer dans l'assurance de la qualité de l'enquête en vérifiant les formulaires d'interview reçus et en effectuant des vérifications au hasard pour s'assurer qu'on avait bien suivi la procédure.

Les intervieweurs étaient chargés d'effectuer les interviews sur place. Leurs tâches essentielles consistaient notamment à dresser la liste de tous les logements compris dans leur affectation, à poser les questions de l'enquête, à consigner correctement les réponses obtenues, à expliquer au public la nature de l'enquête et à présenter des rapports d'étape aux chefs d'équipe.

En outre, on a employé une centaine d'intervieweurs de l'ONS à titre de conseillers dans les régions où il s'avérait plus difficile de procéder au dénombrement selon les méthodes susmentionnées.

La répartition de l'enquête en unités hiérarchiques régionalisées et distinctes a rendu possible la difficile tâche de surveiller l'opération à l'échelle nationale.

6.2 Recrutement

Il a fallu recruter en peu de temps plus de 4 000 enquêteurs sur le terrain pour effectuer les interviews. Le recrutement a eu lieu par interventions successives.

- Les chefs d'enquête sur le terrain ont été interviewés et recrutés directement par des représentants du bureau central qui se déplaçaient dans tout le pays.
- Les chefs d'équipe ont été recrutés par des représentants du bureau central et par des chefs d'enquête sur le terrain travaillant par paires.
- Les intervieweurs ont été recrutés par des chefs d'équipe sur une base individuelle en raison des contraintes financières.

Selon cette méthode, le bureau central intervenait directement et concrètement dans le recrutement des gestionnaires. En outre, les chefs d'enquête sur le terrain participaient directement au recrutement des chefs d'équipe et les chefs d'équipe, à celui des intervieweurs.

6.3 Formation

À l'instar du recrutement, la formation a eu lieu par interventions successives. Dès le début, il s'agissait idéalement de transmettre un message aussi « pur » que possible en faisant intervenir directement des représentants du bureau central dans les séances de formation tenues à tous les niveaux hiérarchiques, du premier au dernier. On s'assurait ainsi qu'au chapitre de la formation, tout le personnel sur le terrain recevrait un message uniforme.

À l'intention des chefs d'enquête sur le terrain, on a mis sur pied un programme de formation très détaillé couvrant tous les aspects de l'enquête, depuis les méthodes de recrutement équitables jusqu'à la façon de remplir les formulaires administratifs. Cette formation était dispensée directement par des représentants du bureau central pour assurer l'uniformité du message et pour démontrer l'enthousiasme de l'équipe du bureau central à l'égard du projet. La formation des chefs d'enquête sur le terrain, qui a eu lieu en trois séances de deux jours en internat, a vraiment contribué à stimuler l'esprit d'équipe à l'égard de l'enquête.

La formation des chefs d'équipe a été dispensée par les chefs d'enquête sur le terrain et par des représentants du bureau central, selon une méthode semblable à celle de la formation des chefs d'enquête sur le terrain, mais sous une forme légèrement condensée. On a abordé les mêmes sujets, notamment en ce qui concerne le recrutement, car les chefs d'équipe devaient recruter les intervieweurs sur une base individuelle; il était donc essentiel de suivre la procédure indiquée à cet égard. La présence de représentants du bureau central à ces séances a permis d'en assurer la qualité.

Il incombait entièrement à chaque chef d'équipe d'assurer la formation de son équipe d'intervieweurs au cours d'une séance de trois jours en externat, dont une journée d'étude à la maison. Tout le matériel de ces séances de formation – manuels, diapositives et modules d'apprentissage – a été préparé par le bureau central pour assurer l'uniformité du message transmis. Des représentants du bureau central et des chefs d'enquête sur le terrain ont assuré le contrôle de la qualité en assistant à une partie des séances à titre d'observateurs.

Dans le cadre de la formation des intervieweurs, on a également produit un vidéo qui montrait très clairement la façon de mener les interviews et donnait des exemples de règlement de cas particuliers qui pouvaient survenir. Présenté à chaque séance de formation, le vidéo a suscité une réaction très favorable.

6.4 Communications et rapports d'étape

L'Enquête sur la couverture du Recensement était une enquête à grande échelle, et l'on disposait de très peu de temps pour effectuer le travail sur le terrain. Il était donc essentiel que tous les problèmes de méthodologie et les autres difficultés éprouvées par le personnel sur le terrain soient signalés rapidement et clairement au bureau central pour qu'on puisse apporter des solutions ou modifier les directives. Il importait aussi que les chefs d'enquête sur le terrain connaissent en permanence l'état d'avancement des interviews pour qu'on puisse affecter des ressources aux secteurs qui accusaient un retard afin de rectifier la situation.

Parallèlement, nous avions besoin d'un système de transmission rapide des renseignements entre le bureau central et l'équipe d'enquête sur le terrain. Nous n'avions pas le temps de rédiger et de poster des lettres et, en raison du grand nombre d'intervenants, il n'était pas question de téléphoner à chacun.

Nous avons donc eu recours à l'informatique pour mettre sur pied un système de communications et de transmission de rapports, auquel les chefs d'enquête sur le terrain étaient reliés au moyen d'ordinateurs personnels. Il s'agissait d'un système de production de rapports relativement simple, axé sur le Web, qui permettait de transmettre les renseignements par communication ascendante (rapports d'étape), descendante (diffusion des renseignements et fournitures supplémentaires) et latérale au personnel sur le terrain à l'intérieur des niveaux hiérarchiques (échanges d'expérience, demandes de conseils).

Les rapports d'étape produits au moyen du système de communications ont permis d'évaluer en permanence le rendement de chaque affectation au fur et à mesure du déroulement de l'enquête sur le terrain. Ainsi, nous avons pu cerner rapidement les difficultés et planifier les mesures à prendre en conséquence. On a comparé le taux de réponse pour une journée donnée de l'enquête aux taux de réponse prédéterminés et prévus, calculés d'après les données recueillies lors de la répétition de 1999. On a créé des modèles des courbes de réponse cumulatives prévues pour les différentes régions problématiques comprises dans l'échantillon de l'enquête, et ces modèles ont fourni la mesure du rendement cible de chaque affectation. Lorsque le taux de réponse obtenu restait en deçà de la courbe, il fallait prendre des mesures pour le relever afin d'obtenir le taux de réponse nécessaire avant la fin de la période d'enquête. Cette méthode s'est avérée particulièrement efficace à Londres, où la réponse était généralement plus lente qu'ailleurs.

7. AUTRES ASPECTS

7.1 Épidémie de fièvre aphteuse

À cause de l'épidémie de fièvre aphteuse survenue au Royaume-Uni, certaines régions rurales sont devenues inaccessibles aux intervieweurs au moment de l'enquête.

On estimait que deux points essentiels auraient des répercussions sur l'enquête :

- les maisons de ferme comprises dans l'échantillon;
- les régions et les routes rurales fermées au public.

Pour évaluer l'incidence du premier de ces aspects, on a obtenu des renseignements sur l'emplacement des 180 000 exploitations agricoles de l'Angleterre et du pays de Galles auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation. En comparant ces renseignements à la liste des codes postaux établie pour les fins de l'enquête, on a constaté qu'entre 1 000 et 2 000 exploitations agricoles étaient comprises dans l'échantillon.

La seule façon d'évaluer l'incidence du deuxième aspect consistait à envoyer les chefs d'équipe en reconnaissance. En préparation de la période d'interviews, les chefs d'équipe ont effectué régulièrement des visites d'observation dans leurs régions respectives et ont signalé toutes les restrictions au bureau central.

On a diffusé un nouvel ensemble de directives précisant comment rejoindre les logements inaccessibles. Il s'agissait essentiellement d'entrer en contact avec le chef de ménage en livrant ou en postant une lettre. Après ce premier contact par écrit, on a tenté de mener l'interview par téléphone, soit à l'initiative du chef de ménage après qu'il eut reçu la lettre, soit à celle du chef d'équipe s'il connaissait le numéro de téléphone du logement inaccessible.

Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'essais préalables, cette méthode s'est avérée relativement fructueuse. On a effectué bon nombre d'interviews téléphoniques et recensé plus de logements compris dans l'échantillon qu'on ne l'aurait fait autrement.

8. RÉSULTATS

Il est encore difficile d'établir exactement dans quelle mesure l'Enquête sur la couverture du Recensement a permis d'évaluer le dénombrement des personnes et des ménages effectué lors du Recensement. On ne pourra effectuer l'analyse finale qu'après avoir appliqué la méthodologie du Recensement à un seul nombre aux données recueillies lors du Recensement et de l'enquête. Toutefois, nous pouvons affirmer que l'enquête s'est avérée extrêmement efficace en permettant d'obtenir un taux élevé d'interviews fructueuses et en réduisant au minimum le nombre de refus de participer ainsi que le fardeau de réponse. Ces facteurs laissent entendre que l'Enquête sur la couverture du Recensement a constitué une excellente préparation à la tenue du Recensement à un seul nombre.

Il convient de signaler les points suivants :

- À l'échelle nationale, on a obtenu un taux de réponse final (nombre d'interviews fructueuses en proportion du nombre de logements trouvés) de 91 %, ce qui est remarquable dans le cas d'une enquête à participation volontaire.
- À Londres et dans le Sud-Est, régions où le dénombrement est le plus difficile, on a obtenu un taux de réponse de 84 %.
- Sur les 101 groupes-échantillons retenus, 58 ont enregistré un taux de réponse de plus de 90 %. Seulement neuf ont enregistré un taux de réponse inférieur à 80 % à cause de la présence d'enclaves isolées de faible réponse à l'intérieur du groupe-échantillon.
- La stratégie de l'enquête postale en cas de non-réponse a porté fruit : elle a permis d'augmenter de près de 2 % le nombre de ménages recensés.
- À l'échelle nationale, le taux de refus n'a été que de 5 %; il variait entre 4 % et 7 % selon les régions.
- On peut considérer le taux de réponse global comme excellent, puisque la taille de l'enquête a été choisie de telle sorte que les régions où la réponse était élevée pouvaient, au besoin, venir en aide à celles où la réponse était faible (ONS, 2001).

9. CONCLUSION

Les points suivants nous semblent particulièrement dignes de mention :

- Le concept du travail d'équipe s'est avéré extrêmement efficace; il a maintenu le dynamisme pendant toute la durée de l'enquête.
- La stratégie consistant à varier les journées et les heures de visite selon les moments de l'affectation a permis aux intervieweurs de travailler de manière efficace et méthodique.
- La souplesse du travail sur le terrain s'est avérée fructueuse, en particulier à Londres, vers la fin de la période d'enquête, lorsque les taux de réponse étaient plus faibles qu'ailleurs et qu'il a fallu les relever en peu de temps.

L'Enquête sur la couverture du Recensement était la plus vaste enquête-ménage à caractère particulier menée au Royaume-Uni. Elle a atteint son objectif primordial en ce qui concerne le taux de réponse global, tout en réduisant au minimum la variation de la réponse entre les régions.

BIBLIOGRAPHIE

ONS (1998), « Census Coverage Survey: The Precision of Population Estimates for Different Sample Sizes and Design Areas », Steering Committee paper ONS(ONC(SC))98/12, ONS, Titchfield.

ONS (1995), « Validation Options for the 2001 Census », Policy Board paper 033, ONS, Titchfield.

ONS (2001), « A Quality Assurance and Contingency Strategy for the One Number Census », Advisory group paper, ONS, Titchfield.